

**AMBASSADE DE FRANCE AUX PHILIPPINES  
SERVICE ECONOMIQUE**

Manille, le 12 octobre 2018

Rédigé par : Emilie Griffiths

**NOTE**

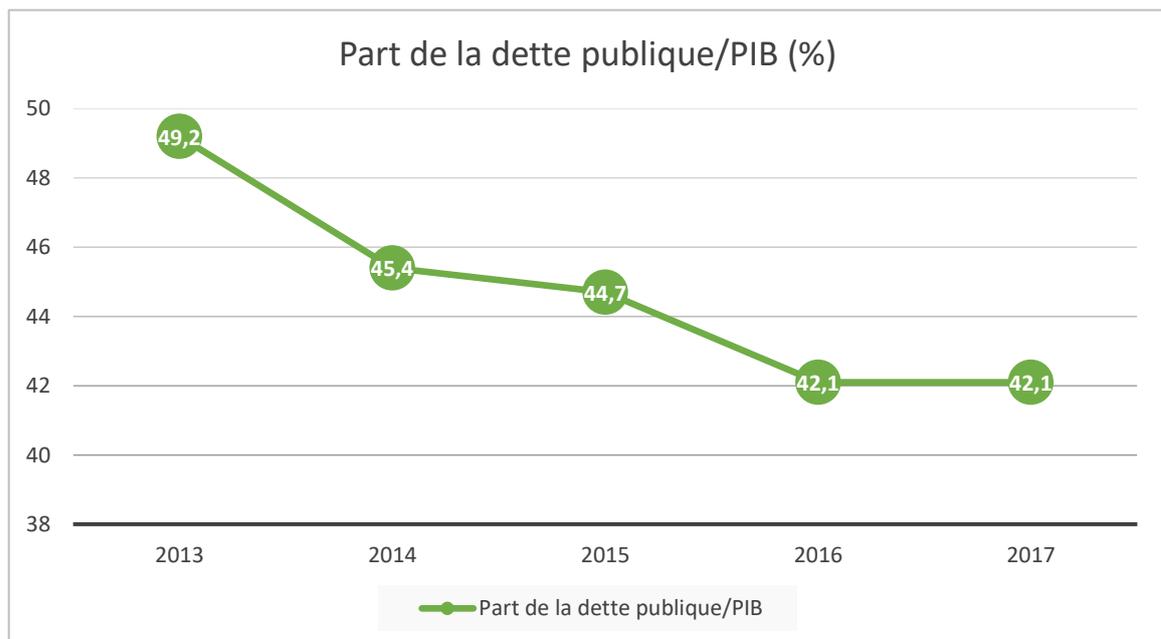
**Objet : La dette publique des Philippines**

La dette publique philippine rapportée au PIB enregistre une trajectoire à la baisse depuis cinq ans qui devrait se poursuivre. Elle est composée en majorité d'engagements en monnaie nationale et d'une maturité moyenne de long terme. La part de la dette en devises est stable depuis cinq ans à près de 35% du total. La politique budgétaire expansionniste engagée en 2017 porte en priorité sur le financement des infrastructures et les dépenses sociales. Le financement du déficit budgétaire prévu à 3% pour les cinq prochaines années privilégie le recours à l'endettement domestique.

**1. Majoritairement en monnaie locale, la dette publique enregistre une trajectoire à la baisse depuis cinq ans**

**La dette publique philippine a augmenté de 5,5% sur les six premiers mois de l'année 2018 à 7 016 Mds PHP (131,4 Mds en équivalent dollars fin juin).** La part de la dette publique rapportée au PIB est restée stable (**42,45 % fin juin 2018** contre à 42,47 % fin juin 2017), grâce à la forte croissance économique philippine (6,3 % au premier semestre).

Sur les cinq dernières années, **la dette publique rapportée au PIB a diminué, passant de 49,2 % fin 2013 à 42,1 % fin 2017** dans un contexte de forte croissance (6,6% de croissance annuelle moyenne). Le FMI prévoit une baisse continue de la part de la dette publique/PIB pour les deux prochaines années.



Source : Banque centrale des Philippines (BSP)

Le risque souverain est atténué par la **composition majoritaire de la dette publique en monnaie nationale (67 %)** et par le profil de son échéancier (95 % de dette de maturité de moyen et long terme).

**A la fin du premier semestre 2018, la dette publique extérieure a représenté 34,7 % de la dette publique totale**, contre 34,8 % à fin juin 2017. La part de la dette publique extérieure reste stable depuis plusieurs années, avec une augmentation de seulement 0,4 point de pourcentage depuis 2013.

En 2018, les principales émissions obligataires en devises étrangères ont été :

- en janvier 2018, le gouvernement a émis **2 Mds USD d'obligations à 10 ans** sur le marché mondial ;
- en mars 2018, émission sur le marché obligataire chinois de **1,46 Md RMB (230 M USD) lors de la première émission « panda » en Asie du Sud-Est**. Présentant une maturité de 3 ans, cette émission a rencontré un vif intérêt auprès des investisseurs non-résidents qui représentent 87,7 % du montant total ;
- en août 2018, le gouvernement philippin a émis **des obligations « samouraï » d'un montant total de 154,2 Mds Yen (1,39 Md USD)**. Cette première émission philippine sur le marché obligataire japonais après une interruption de huit ans a été bien accueillie par les investisseurs résidents et non-résidents.

## **2. La politique budgétaire expansionniste vise en priorité le financement des infrastructures**

**Le gouvernement se fixe un objectif de déficit budgétaire en augmentation de 2,2 % en 2017 à 3 % du PIB en 2022.** Les recettes étaient de 15,6 % du PIB en 2017 et devraient augmenter à 17,3 % en 2022 grâce aux effets attendus d'une réforme fiscale d'ampleur et par une collecte des impôts et taxes plus efficace. La progression des dépenses publiques, dont la part dans le PIB était de 17,9 % en 2017 et devrait augmenter à 20,3 % en 2022, vise en priorité le financement d'infrastructures et de services sociaux (lutte contre la pauvreté, éducation primaire, santé).

En phase avec ces objectifs, **les dépenses publiques ont augmenté de 20,5 % en g.a.** au premier semestre 2018, notamment grâce à l'augmentation de **41,6% des dépenses en infrastructures** ont représenté 22 % des dépenses totales. Le déficit budgétaire a néanmoins été inférieur à l'objectif de 3% en atteignant 1,2 % du PIB en raison de l'augmentation de 20% des recettes.

**Le financement du déficit budgétaire est prévu par un recours à l'endettement domestique à hauteur de 75 % sur la période 2019-2022.** En 2017, l'endettement domestique a représenté 81 % du total de l'endettement public et pour 2018, le ministère du budget a retenu une cible de 65 % d'endettement domestique.